ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Annexe - État des résultats par projets	13

Bergeron &Co. CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Pierre Bergeron CPA, CGA*
Simon Belzile CPA, CGA*
Mathieu Lepage CPA, CGA*
* Professional Corporation

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Association des parents fransaskois inc.

Opinion
Nous avons effectué l'audit des états financiers de Association des parents fransaskois inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association des parents fransaskois inc. au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion
Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bergeron & Co.

Edmonton, AB
23 mai 2025

Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	2025	2024
PRODUITS		
Subventions (Note 11)	$ 768,966	$ 923,080
Commandites, abonnements et autres revenus	25,775	37,383
Contrats de service	15,570	16,612
Intérêts	6,319	3,899
Amortissement des apports reportés (Note 9)	1,719	955
	818,349	981,929
CHARGES		
Salaires et charges sociales	411,379	579,241
Contractuels	134,381	144,633
Matériels et ressource éducatifs	51,428	56,280
Déplacements	47,075	68,349
Location de bureau	38,859	42,826
Publicité et promotion	26,917	9,579
Téléphone	16,769	17,236
Fournitures de bureau	14,545	23,095
Entretien et réparations	10,002	2,414
Honoraires professionnels	8,904	7,895
Cotisations et abonnements	8,769	8,987
Formation pratique	5,356	317
Amortissement des immobilisations corporelles	4,916	6,015
Location de matériel	2,914	3,372
Frais WCB	2,362	1,430
Assurances	2,045	1,981
Contributions aux autres organismes	500	300
Frais bancaires	207	750
Créances irrécouvrables	74	-
Intérêts sur le marge de crédit	-	1,137
	787,402	975,837
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**$ 30,947**	**$ 6,092**

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

ACTIF NET	Investis en immobilisations	Grevé d'affectation (Note 10)	Non grevé d'affectation	Total 2025	Total 2024
Solde au début de l'exercice	4,976	46,518	44,258	95,752	89,660
Excédent des produits sur les charges	(3,197)	-	34,144	30,947	6,092
Affectation d'origine interne (Note 10)	-	6,092	(6,092)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	**$ 1,779**	**$ 52,610**	**$ 72,310**	**$ 126,699**	**$ 95,752**

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2025

	2025	2024
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	$ 253,411	$ 288,602
Créances (Note 4)	31,847	42,113
TPS à recevoir	4,918	4,433
Tranche des placements échéant à moins d'un an (Note 5)	55,046	47,055
Frais payés d'avance	5,067	5,652
TOTAL ACTIF À COURT TERME	350,289	387,855
PLACEMENTS (Note 5)	355	355
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	8,653	13,570
TOTAL DE L'ACTIF	**$ 359,297**	**$ 401,780**
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	$ 18,917	$ 17,218
Revenus reportés (Note 8)	206,806	280,217
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	225,723	297,435
APPORTS REPORTÉS (Note 9)	6,875	8,593
TOTAL DU PASSIF	232,598	306,028
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	1,779	4,976
Actif net grevé d'affectation (Note 10)	52,610	46,518
Actif net non grevé d'affectation	72,310	44,258
TOTAL ACTIF NET	126,699	95,752
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	**$ 359,297**	**$ 401,780**

Approuvé par les Administrateurs:

_____, Administrateur _____, Administrateur

Grey Gerard NGAKO
Trésorier

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	2025	2024
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	$ 30,947	$ 6,092
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	4,916	6,015
Amortissement des apports reportés	(1,719)	(955)
Revenu d'intérêt réinvesti en dépôt à terme	-	(452)
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	34,144	10,700
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	15,460	(14,830)
Subventions à recevoir	(5,408)	(8,364)
Intérêts à recevoir	214	(1,079)
Taxes sur les produits et services	(484)	(431)
Frais payés d'avance	584	(72)
Comptes fournisseurs et charges à payer	1,701	(18,199)
Revenus reportés	(73,411)	108,330
	(27,200)	76,055
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Achat de dépôt à terme	(55,046)	(24,000)
Échéance de dépôt à terme	47,055	-
Apports reportés	-	9,548
	(7,991)	(14,452)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	-	(9,548)
(Décroissance) Augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	(35,191)	52,055
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	288,602	236,547
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**$ 253,411**	**$ 288,602**

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Association des parents fransaskois Inc. (l'Association) est un organisme de bienfaisance dont le mandat est l'appui de la famille, l'accueil et l'accompagnement des parents. L'Association est constituée en vertu de la « Non- Profit Corporation Act » de la Saskatchewan.

À titre d'un organisme de bienfaisance, l'Association est exonérée d'impôt sur le revenu.

Trois bailleurs de fonds représentent 94% (2024 - 82 %) des revenus de l'Association.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilisation des produits

a) L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquis.

Les commandites, abonnements et autres revenus et les revenus de contrat de service sont constatés à titre de produit lorsque l'Association a transféré au client les avantages et risques de la possession, le montant de la vente est quantifiable et il existe une assomption raisonnable que l'Association recevra la considération en échange pour la vente.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Apports reçus sous forme de biens et services

b) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'Association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

c) La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et le découvert bancaire dont le solde fluctue souvent entre le découvert et le disponible.

Instruments financiers

d) L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes clients, les subventions à recevoir, les intérêts à recevoir, le dépôt à terme et les parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement incluent les comptes fournisseurs et les charges à payer et les salaires et cotisations à payer.

Utilisation d'estimations

e) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Immobilisations corporelles

f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	3 ans	Amortissement linéaire
Matériel de bureau	5 ans	Amortissement linéaire
Centre des ressources	10 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Dépréciation

g) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Répartition des frais de soutien administratifs

h) L'Association répartit les coûts de soutien administratif à chaque programme en déterminant la base appropriée pour l'imputation de chaque dépense et applique cette base de façon constante chaque année. Les dépenses tel que les salaires, loyers et frais de bureau sont répartis selon les montants alloués par les bailleurs de fonds ainsi que du budget approuvé par le conseil d'administration.

3. ENCAISSE AFFECTÉE

	2025	2024
Encaisse grevée d'affectation externe - revenus reportés	$ 206,806	$ 280,217
Encaisse non grevée d'affectation	46,605	8,385
Encaisse	$ 253,411	$ 288,602

4. CRÉANCES

	2025	2024
Comptes clients	$ 5,100	$ 20,560
Subventions à recevoir	25,533	20,125
Intérêts à recevoir	1,214	1,428
	$ 31,847	$ 42,113

5. PLACEMENTS

	2025	2024
Placements à court terme		
Dépôt à terme venant à échéance le 6 juillet 2025, portant intérêt au taux annuel de 3,00 %	$ 48,954	$ -
Dépôt à terme venant à échéance le 15 juillet 2025, portant intérêt au taux annuel de 2,95 %	6,092	-
Dépôt à terme venant à échéance le 22 juin 2024, portant intérêt au taux annuel de 3,45 %	-	23,055
Dépôt à terme venant à échéance le 5 juillet 2024, portant intérêt au taux annuel de 4,60 %	-	24,000
	55,046	47,055
Placement à long terme		
Parts sociales - les Éditions de la nouvelle plume coopérative ltée	350	350
Parts sociales - Affinity Credit Union	5	5
	355	355
	$ 55,401	$ 47,410

Un montant de 52 610 $ du dépôt à terme est affecté pour les fonds grevés d'affectation : la Réserve pour éventualités et le Fonds du centre. Ces montants sont grevés d'une affectation interne du conseil d'administration et seul ce dernier peut modifier ces affectations.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur comptable nette 2025	2024
Matériel informatique	$ 21,064	$ 19,883	$ 1,181	$ 3,406
Matériel de bureau	36,304	28,832	7,472	10,109
Centre des ressources	160,802	160,802	-	55
	$ 218,170	$ 209,517	$ 8,653	$ 13,570

7. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Association a une marge de crédit autorisée au montant de 95 000 $, garanti par une charge en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières donnant au prêteur une sûreté générale sur tous les actifs présents et futurs de l'Association. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de Affinity Credit Union majoré de 1,50 %. Le taux préférentiel du prêteur est de 4,.95% au 31 mars 2025.

L'Association détient aussi une carte de crédit ayant une limite de 5 000 $, portant un taux d'intérêt de 20,90% sur les soldes impayés.

8. REVENUS REPORTÉS

	Solde au début	Fonds reçus	Fonds utilisés	Solde à la fin
Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan	$ 204,969	$ 306,328	$ 308,797	$ 202,500
Fédération des ainées et ainés francophone du Canada	-	7,895	3,589	4,306
Commission nationale des parents francophones	69,588	125,452	195,040	-
Réseau pour le développement de l'Alphabétisme et des compétences	4,226	-	4,226	-
Réseau de santé francophone de la Saskatchewan	1,434	-	1,434	-
	$ 280,217	$ 439,675	$ 513,086	$ 206,806

9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les immobilisations et les apports affectés à laquelle des équipements de l'organisation a été acheté. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	2025	2024
Balance d'ouverture	$ 8,593	$ -
Matériel reçu au cours de l'exercice	-	9,548
Montants amortis au revenu	(1,719)	(955)
Balance de fermeture	$ 6,874	$ 8,593

10. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATION INTERNE

Le conseil d'administration de l'Association a créé deux fonds de réserve internes.

Le premier fonds est la réserve pour éventualités qui a pour but de servir comme réserve en cas d'imprévus. Le conseil d'adminitration on approuvé un transfert de 6 092$ durant l'année. En date de la fin de l'exercice, le solde du fonds est de 46,610 $ (2024 - 40 518 $).

Le deuxième fonds est le Fonds du centre qui a pour but d'acheter des ressources de centre. En date de la fin de l'exercice, le solde du fonds est de 6 000 $ (2024 - 6 000 $).

Seul le conseil d'administration a le droit de modifier le mandat, l'utilisation et les transferts de ces fonds grevés d'affectation interne.

11. SUBVENTIONS

	2025	2024
Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan	$ 308,797	$ 279,058
Patrimoine canadien	225,000	202,500
Commission nationale des parents francophones	212,577	96,170
Jeunesse Canada au travail	16,099	13,869
Réseau pour le développement de l'Alphabétisme et des compétences	4,226	324,934
Réseau Santé en français de la Saskatchewan	2,267	5,561
Fondation Dialogue	-	500
Accès Emploi	-	488
	$ 768,966	$ 923,080

12. RISQUES FINANCIERS

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :
L'Association est exposée à un risque de crédit sur les comptes clients et les intérêts à recevoir.

Risque de taux d'intérêt :
L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'Association est exposée au risque de juste valeur relativement au dépôt à terme.

Risque de liquidité :
L'association est exposée à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs et charges à payer.

13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conforme à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
Annexe - État des résultats par projets
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	Fonctionnement	Programmation régulière	Petite Enfance	Projets avec partenaires communautaires	Total
Produits					
Subventions (Note 11)	298,844	237,241	218,020	14,861	768,966
Commandites, abonnements et autres revenus	4,161	21,614	-	-	25,775
Contrats de services	1,500	9,210	-	4,860	15,570
Intérêts	6,319	-	-	-	6,319
Amortissement des apports reportés (Note 9)	1,719	-	-	-	1,719
Total des produits	312,544	268,066	218,021	19,722	818,349
Charges					
Salaires et charges sociales	189,398	110,951	111,030		411,379
Contractuels	36,320	32,483	49,497	16,081	134,381
Matériels et ressource éducatifs	2,993	23,876	21,558	3,001	51,428
Déplacements	14,119	21,046	11,628	282	47,075
Location de bureau	5,000	32,703	1,066	90	38,859
Publicité et promotion	2,332	6,396	17,939	250	26,917
Téléphone	16,654	115	-	-	16,769
Fournitures de bureau	1,894	7,341	5,303	7	14,545
Entretien et réparation	10,002	-	-	-	10,002
Honoraires professionnels	8,904	-	-	-	8,904
Cotisations et abonnements	5,550	3,219	-	-	8,769
Formation pratique	5,356	-	-	-	5,356
Amortissement des immobilisations corporelles	4,916	-	-	-	4,916
Location de matériel	2,914	-	-	-	2,914
Frais WCB	2,362	-	-	-	2,362
Assurances	2,045	-	-	-	2,045
Contributions aux autres organismes	500	-	-	-	500
Frais bancaires	207	-	-	-	207
Mauvaise créance	74	-	-	-	74
Total des charges	311,540	238,130	218,021	19,711	787,402
Excédent des produits sur les charges	1,004	29,936	-	11	30,947